
Proposition de M. Michelin de vendre les fermes et le métairies
dans les forêts du département de l'Allier, lors de la séance du 19
janvier 1791

Michelon de Cheuzat

Citer ce document / Cite this document :

Michelon de Cheuzat. Proposition de M. Michelin de vendre les fermes et le métairies dans les forêts du département de l'Allier, lors de la séance du 19 janvier 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXII - Du 3 janvier au 5 février 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1885. p. 329;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1885_num_22_1_9833_t1_0329_0000_3

Fichier pdf généré le 07/07/2020

même département....	51,006	l.	8	s.	»	d.
A celle de Fresaye, même département...	3,922		19		4	
A celle de Fouquières, même département....	43,460		16		10	
A celle de Haillicourt, même département....	27,132		13		»	
A celle d'Houchin, même département....	20,721		8		8	
A celle de Lillers, même département....	63,628		»		»	
A celle d'Oignier, même département....	6,600		»		»	
A celle de Verguigneul, même département.....	17,029		3		10	
A celle de Magnicourt-sur-Ganche, même département.....	102,058		6		8	
A celle de Feron, département du Nord....	42,713		»		»	
A celle de Noyelle-sur-Sambre, même département.....	276,395		10		»	
A celle de Catillon, même département....	547,980		»		»	
A celle de Beuvry, même département....	98,394		8		2	
A celle de Montigny, même département....	103,967		17		6	
A celle de Villereau, même département....	73,400		»		»	
A celles de Lamballe et de Noyal, département des Côtes-du-Nord.	154,129		18		4	
A celle de Saint-Brieuc, même département.....	551,652		»		»	
A celles de Plomelin et Plugufan, département du Finistère....	129,564		9		»	
A celles de Bodivit, Combrit, Quimper, Saint-Evarzez, Loc-Maria, Erqué-Armel, Plugufan et Plomelin....	94,913		14		»	
A celles d'Edern, Lothery, Plonevez, Posan, Plonordien, Ploeven, Locornan, Glochar, Trégener, Quimper, Loc-Maria, Ergue-Armel, Landrevarsec, Briec, Hergue-Gaberic, Plogonec, Saint-Evarzel, Plomeur, Plogonec, Fouesnant, Mahallon, Lababon, Pouldroisic, Treguennec, Lanvern, Ploncourt, Plouard, Plouhan, Meilhard, Pouldregat, Moelan, pour.....	142,751		6		»	
A celle de Quimper, pour.....	210,555		»		»	
A celle de Nivillac, département du Morbihan.....	67,878		14		»	
A celle de Marzan, même département....	73,953		12		4	
A celle de Saint-Dolay, même département.	28,384		4		»	
A celle de Rochefort, même département....	83,270		4		8	
A la municipalité de						

Hédé, département de l'Ille-et-Vilaine.....	20,324	l.	19	s.	»	d.
A celle de Blain, département de la Loire-Inférieure.....	31,861		10		»	
A celle de Vay, même département.....	16,165		15		8	
A celle du Gavre, même département...	2,443		4		6	
A celle de Fay, même département.....	14,360		10		»	
A celle de Nantes, même département...	4,379,967		»		»	
A celle de Paris....	5,158,275		6		»	
A celle d'Orsay, département de Seine-et-Oise.....	128,363		»		»	
A celle de Bièvres-le-Châtel, même département.....	253,323		»		»	
A celle de Rueil, même département....	11,339		»		»	
A celle de Villepreux, même département....	60,291		18		»	
A celle de Meudon, même département....	33,123		»		»	
A celle de Limours, même département....	30,867		»		»	
A celle de la Chapelle-Milon, même département.....	23,100		»		»	
A celle de Saint-Remi-lès-Chevreuses, même département.....	25,952		10		»	
A celle de Villiers-le-Bel, même département.	232,618		19		6	
A celle de Palaiseau, même département....	106,394		2		6	
A celle de Noisy-le-Grand, même département.....	70,001		16		8	
A celle de Luzarche, même département....	307,669		17		7	
A celle de Boissy-aux-Gailles, département de Seine-et-Marne.....	29,188		10		»	
A celle de Provins, même département....	1,069,075		4		4	
A celle de Chablis, département de l'Yonne..	161,717		12		»	
A celle de Beaugency, département de Loir-et-Cher.....	55,276		1		8	

Le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé dans les décrets de vente et états d'estimation respectifs, annexés à la minute du procès-verbal de ce jour. »

M. Michelin. Il y a dans le département de l'Allier de très grandes forêts que la nation s'est réservées, dans l'enceinte desquelles se trouvent des fermes ou métairies ci-devant ecclésiastiques, qu'il serait très préjudiciable de vendre, parce que ce serait placer des dévastateurs dans ces forêts.

Je prie donc l'Assemblée d'ordonner à son comité d'aliénation de lui proposer un décret pour excepter ces fermes de la vente générale.

M. de Cernon. Je demande qu'on renvoie l'examen de l'observation du préopinant au comité des domaines.

(L'Assemblée, consultée, renvoie la proposition au comité des domaines, qui est chargé de